



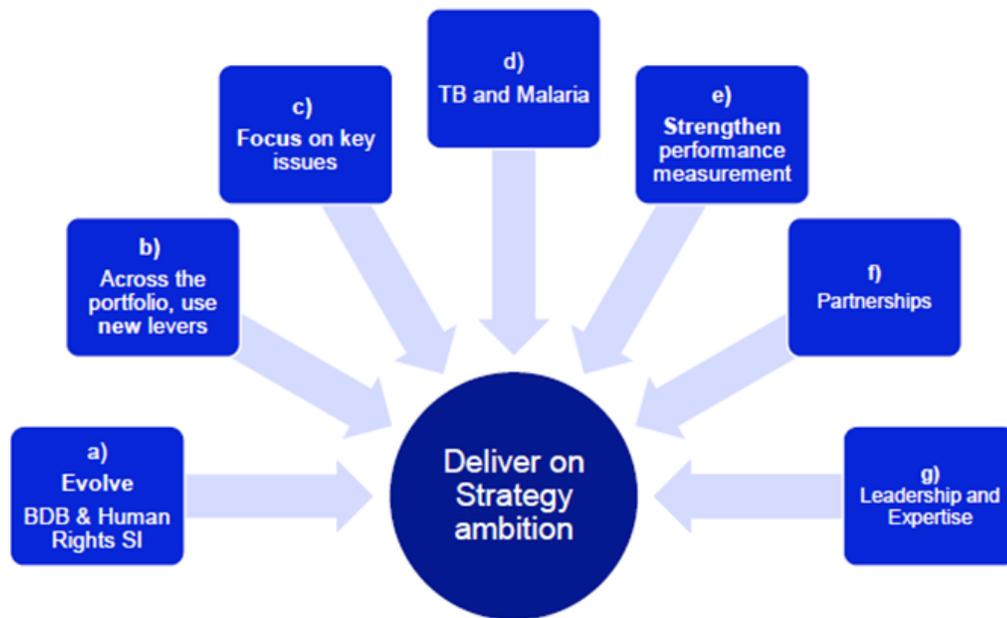
La réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial met en avant la question des droits humains

Contexte

Dans le cadre de sa nouvelle [stratégie 2023-2028](#), le Fonds mondial et ses partenaires ont fait des droits humains l'un de leurs principaux piliers dans le but de promouvoir l'égalité des sexes et l'accès aux services pour les personnes dans le besoin. La stratégie reconnaît que la fourniture de services de santé à elle seule ne suffit pas à rendre ces services efficaces, peu coûteux et accessibles aux personnes les plus marginalisées et les plus difficiles à atteindre. Les accords de subvention du Fonds mondial avec ses pays bénéficiaires soutiennent les ripostes nationales aux maladies qui défendent les principes fondamentaux des droits humains, et le Fonds et ses partenaires fournissent une assistance technique pour encourager les demandes de financement visant à lever les obstacles liés aux droits humains.

Lors de la 49^e réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial, le Secrétariat a présenté des approches illustrées à la Figure 1 ci-dessous, qui comprennent de nouvelles méthodes pour évaluer et relever les défis en matière de droits humains et réaliser un maximum de progrès dans le cycle de subvention 7 (CS7) pour la période de financement 2023-2025. Certaines de ces nouvelles approches, décrites dans le présent article, comprennent l'intégration des éléments essentiels des programmes relatifs aux droits humains dans les subventions et la fourniture de directives et de ressources supplémentaires pour le suivi et l'évaluation des investissements existants dans le domaine des droits humains.

Figure 1: Approches du Fonds mondial pour réduire les obstacles liés aux droits humains dans le CS7.



Source: document du Conseil d'administration du Fonds mondial GF/B49/06

Intégration des droits humains dans les subventions du Fonds mondial

Au cours de la 49^e réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial, le Secrétariat a présenté son plan d'action pour s'attaquer aux obstacles liés aux droits humains en veillant à assurer l'accès des personnes marginalisées aux services de santé et à leur utilisation. Ce plan vise à garantir des données plus réactives afin d'éclairer la conception et la fourniture des services, de fournir des preuves et de renforcer la sensibilisation pour une amélioration de la lutte contre les maladies.

Le Secrétariat a réaffirmé son engagement à lutter contre les inégalités entre les sexes et a décrit la recherche de l'égalité et de l'équité entre les sexes comme un domaine d'action essentiel pour le progrès. Il a également reconnu l'importance de la collaboration pour faire avancer l'équité entre les sexes, comme le partenariat avec Roll Back Malaria (RBM) en vue de promouvoir des ripostes équitables au paludisme. Dans le but d'éliminer la stigmatisation et la discrimination liées au VIH, le Fonds mondial continuera d'œuvrer en partenariat avec d'autres organismes tels que le Fonds d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour renforcer la coordination, la planification et l'alignement des investissements du Fonds mondial, notamment l'initiative [Breaking Down Barriers \(BDB\) initiative](#). ("Lever les barrières").

Évolution de l'initiative "Breaking Down Barriers" (BDB) et de l'initiative stratégique en matière de droits humains

Le Secrétariat a décrit la manière dont les droits humains occupent une place centrale dans l'approche du Fonds mondial et comment cette priorité a évolué depuis la création du Fonds en 2001. Le tableau 1 montre ses efforts en matière de droits humains, tels que le lancement de l'initiative BDB dans 20 pays en 2017.

Tableau 1: Évolution de l'approche du Fonds mondial en matière de droits humains

	<p><u>Les droits humains sont inscrits dans le document-cadre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • “Le Fonds mondial soutiendra les interventions de santé publique qui s’attaquent aux inégalités sociales de genre.
20	<ul style="list-style-type: none"> • “Le Fonds mondial entend éliminer la stigmatisation et la discrimination à l’encontre des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, en particulier les femmes, les enfants et les groupes vulnérables. • “(Le Fonds mondial) renforcera la participation des communautés et des personnes, en particulier celles qui sont infectées et directement affectées par les trois maladies, à l’élaboration des propositions.”
20	Les droits humains sont inscrits dans la stratégie 2012-2016 du Fonds mondial
20	Cinq normes minimales en matière de droits humains incluses dans l’accord de subvention du Fonds mondial
20	Mise en place d’une procédure de recours concernant les droits humains
20	Les droits humains sont élevés au rang de priorité dans la stratégie 2017-2022 du Fonds mondial, avec des indicateurs clés de performance (ICP 9a, b, c).
20	“Lancement du programme “Breaking Down Barriers” (BDB) dans 20 pays, avec 45 millions de dollars de fonds de contrepartie et le soutien de l’Initiative stratégique pour les droits humains (mise en place en 2018).
20	Début des évaluations “à mi-parcours dans les pays BDB; publication de la réponse à l’avis du Bureau de l’Inspecteur général (BIG) sur les droits humains; 41 millions de dollars de fonds de contrepartie garantis pour l’allocation 2020-22 (pour le VIH et, pour la première fois, également pour la tuberculose) ; la “nouvelle” Initiative pour les droits humains comprend une composante paludisme.”
20	Les programmes visant à réduire les obstacles liés aux droits humains deviennent des “éléments essentiels du programme” pour le VIH et la tuberculose, nouveaux éléments dans le cadre du CS7.
20	“Le programme “Breaking Down Barriers” s’étend à 24 pays, et deuxième série d’évaluations des progrès du programme BDB visant à éclairer les demandes de financement du CS7.

Source: Document du Conseil d’administration du Fonds mondial GF/B49/06

Le Fonds mondial a conçu le programme BDB en 2017 et l’Initiative stratégique pour les droits humains (IS) en 2018, afin d’aider les pays à réduire les obstacles liés aux droits humains qui entravent l’accès aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. L’OFM a rédigé plusieurs articles sur le programme BDB, que vous pouvez consulter [ici](#) et [ici](#).

Le programme BDB offre une assistance financière et technique à différents pays. En 2022, des évaluations à mi-parcours ont été menées dans les 20 pays bénéficiant d’un soutien afin d’évaluer les progrès accomplis à ce jour et d’identifier les interventions réussies du programme. Bien que le [Rapport d’évaluation à mi-parcours de l’Initiative BDB](#) montre des progrès dans certains pays, tels que la réduction de la discrimination fondée sur le sexe, des facteurs systémiques (juridiques et sociaux) existent toujours dans les pays ciblés, créant des obstacles à l’accès aux services de santé, en particulier pour les populations clés et vulnérables (PCV). Le programme BDB a étendu ses activités à quatre nouveaux pays: Bangladesh, Burkina Faso, Nigéria et Thaïlande. Toutefois, lors de la réunion du Conseil d’administration, le Secrétariat a annoncé une réduction des fonds catalytiques de contrepartie pour le BDB dans les pays autres que l’Ukraine.

Le Secrétariat a lancé l'Initiative stratégique pour les droits humains (IS) en 2018 dans le but d'accélérer les progrès dans la fourniture d'un soutien intensif pour s'attaquer de manière globale aux obstacles liés aux droits humains dans les services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Cette initiative se concentre sur la promotion et la protection des droits humains dans les pays à revenu faible et intermédiaire d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, et promeut la fourniture de composantes de haute qualité en matière de droits humains à l'appui des subventions existantes. Le Fonds mondial travaille également en partenariat avec la Fondation Thomson Reuters pour aider les jeunes leaders à remettre en question les lois, les politiques et les pratiques néfastes, et à lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

Nouvelles approches pour intégrer les droits humains dans les subventions

Le Secrétariat a indiqué que la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont eu un impact sur l'efficacité des subventions du Fonds mondial. La situation économique difficile a entraîné une diminution des dépenses nationales consacrées aux interventions en faveur des droits humains; par exemple, les dépenses consacrées aux programmes de protection sociale dans le secteur de la santé ont diminué dans des pays tels que l'[Eswatini](#), le [Malawi](#), et l'[Ouganda](#). Le Secrétariat a également constaté un déclin de la protection juridique des populations clés et une détérioration des cadres législatifs. Par exemple l'[Ouganda a récemment adopté un projet de loi contre l'homosexualité](#) et certains pays, comme le Nigéria, [appliquent la peine de mort pour les actes sexuels entre personnes de même sexe](#).

Les candidats qui sollicitent un financement du Fonds mondial au titre du CS7 doivent présenter une évaluation faisant état des obstacles liés aux droits humains. En l'absence d'un tel rapport, un [nouvel outil d'orientation pour une évaluation rapide](#) peut être utilisé à cette fin. Cet outil comporte quatre étapes qui orientent l'évaluation, du choix des informations à collecter à la diffusion du rapport préparé à partir de la revue.

Nous avons publié récemment un article sur [la place centrale des droits humains dans les demandes de financement du cycle de subventions 7 \(CS7\)](#). Les pays traitent la question des obstacles liés aux droits humains et à l'égalité entre les sexes par le biais des éléments essentiels du programme, une nouvelle caractéristique du cycle de subventions 7 (tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2: Éléments essentiels du programme en matière de droits humains

Éléments essentiels pour le programme de lutte contre le VIH

- Intégrer des interventions visant à réduire les obstacles liés aux droits humains et au genre dans les programmes de prévention et de traitement
- Activités de réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans les soins de santé et dans d'autres contextes
- Activités d'alphabétisation juridique et d'accès à la justice pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés.
- Soutien aux efforts, et notamment aux initiatives communautaires visant à réformer les lois, les politiques et les pratiques pénales et autres qui sont néfastes.

Éléments essentiels du programme pour la tuberculose

- Programmes fondés sur les droits humains et tenant compte de la dimension genre
- Activités de réduction de la stigmatisation et de la discrimination
- Activités d'alphabétisation juridique et d'accès à la justice
- Soutien à la mobilisation et au plaidoyer communautaires ainsi qu'au suivi communautaire en vue d'assurer la responsabilité sociale.

Éléments essentiels du programme pour le paludisme

- Une planification adaptée au niveau infranational prenant en compte des facteurs qui vont au-delà de l'épidémiologie, tels que l'équité – les droits humains –, les barrières liées au genre, les facteurs socioculturels, économiques et politiques qui influencent le risque, l'accès aux services de santé et l'engagement dans les services.

Source: Document du Conseil d'administration du Fonds mondial GF/B49/06

Le Fonds mondial demande aux candidats sollicitant ses subventions de fournir des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des éléments essentiels relatifs aux droits humains dans le [Tableau des données essentielles](#). Ce tableau rassemble des données récentes sur le VIH, la tuberculose, le paludisme et les systèmes de santé résilients et pérennes pour le pays du candidat, en fournissant une vue d'ensemble de ses progrès et en aidant à établir les priorités. Les pays désignés comme étant à fort impact et essentiels sont censés élaborer et mettre en œuvre un plan complet pour combler les lacunes concernant les éléments essentiels du programme. Le Secrétariat a indiqué que les [Fiches techniques](#), notamment celles qui soutiennent le développement d'interventions dans le domaine des droits humains, ont été mises à jour et simplifiées pour les utilisateurs. Le Secrétariat s'est également engagé à fournir au CA des informations régulières sur l'investissement du Fonds mondial dans la réduction des obstacles liés aux droits humains.

Commentaires des parties prenantes

La majorité des parties prenantes ont apprécié la mise à jour sur les droits humains fournie par le Secrétariat.

Les parties prenantes étaient préoccupées par la diminution du financement catalytique de l'initiative BDB due au résultat de la septième reconstitution des ressources et au fait que les objectifs de l'argumentaire d'investissement n'ont pas été atteints. Les partenaires ont estimé que cette réduction constituerait un frein aux progrès réalisés en matière de droits humains et empêcherait l'extension de l'initiative BDB aux quatre pays supplémentaires susmentionnés. Ils ont proposé la recherche d'un financement supplémentaire pour maximiser le succès de l'initiative BDB.

La question des partenariats a fait l'objet d'un débat approfondi. Les parties prenantes ont posé des questions sur les partenariats clés nécessaires pour intégrer avec succès la dimension genre dans les subventions du Fonds mondial. Elles ont souligné l'importance pour le Fonds mondial d'identifier les partenaires appropriés afin de s'assurer que les subventions répondent aux besoins des bénéficiaires et reçoivent le meilleur soutien technique nécessaire. En outre, elles ont insisté sur la nécessité pour le Conseil d'administration de clarifier les rôles des partenaires dans l'optique de promouvoir la responsabilité et d'assurer le respect des engagements en matière d'intégration de la dimension genre.

Les parties prenantes ont apprécié les efforts déployés par le Secrétariat pour élaborer des stratégies et des outils visant à réduire les obstacles liés au genre, mais certaines ont estimé que le Secrétariat devait déployer des efforts supplémentaires pour protéger les droits humains et promouvoir l'accès aux services pour les PCV. Lors de la dernière réunion du CA en novembre 2022, dans le cadre de la [discussion thématique sur le genre](#)

, un nouvel outil appelé “Gender Equality Marker” (GEM) (marqueur d’égalité des sexes) avait été introduit en vue d’intégrer des considérations relatives à la dimension genre dans les subventions du Fonds mondial. Le Secrétariat a indiqué qu’il utiliserait cet outil pour évaluer les demandes de financement sur la base de critères d’égalité des sexes dans le cadre de la conception, de la mise en œuvre et de l’évaluation des programmes.

Les parties prenantes ont voulu savoir quelles mesures le Secrétariat prendrait si le score du marqueur d’égalité des sexes d’un pays était faible. À ce sujet, le Secrétariat avait déjà déclaré, lors de la réunion du Conseil d’administration de novembre 2022, qu’il n’utiliserait pas d’approche descendante pour promouvoir l’intégration de la dimension genre dans les subventions, car cela pourrait déboucher sur des approches non dirigées par les pays, ce qui pourrait être contre-productif.

Les parties prenantes ont salué la double approche systématique du Fonds mondial, qui consiste à s’attaquer aux obstacles liés aux droits humains et à l’égalité des sexes par le biais de programmes adaptés et par l’intégration des considérations relatives aux droits humains et à l’égalité des sexes dans les subventions. L’évolution constante du traitement des questions relatives aux droits humains et à l’égalité des sexes est encourageante. Les circonscriptions espèrent que les risques liés aux droits humains se réduiront au fur et à mesure que les nouveaux outils et ressources destinés à faire progresser les ambitions de l’initiative stratégique “Communauté, droits et genre” de la nouvelle stratégie commenceront à produire un impact.

Les parties prenantes ont félicité le Fonds mondial pour son engagement dans la lutte contre les obstacles en matière de droits humains. Pour assurer la continuité des progrès, il sera important de suivre de près les efforts de mise en œuvre et de réduire les risques au maximum. Les parties prenantes espèrent que le Fonds mondial sera en mesure d’utiliser son influence diplomatique pour promouvoir la réforme des lois et des politiques néfastes, en garantissant la sécurité des responsables de mise en œuvre et des communautés dans le cadre de la fourniture et de l’accès aux services.

Dans sa déclaration finale, le CA a reconnu que [“la forte détérioration des droits des LGBTQI+ dans de nombreux pays au cours de ces derniers mois menace d’entraver davantage l’accès à la santé pour les communautés qui sont déjà confrontées à la stigmatisation et à la discrimination”](#).

[“La réduction de la stigmatisation, de la discrimination et de la criminalisation des populations clés les plus affectées par le VIH est une condition préalable pour vaincre le sida”](#), a déclaré Lady Roslyn Morauta, vice-présidente du Conseil d’administration du Fonds mondial. [“Les lois punitives ne feront qu’alimenter l’épidémie de VIH et mettre en péril la santé de communautés entières. C’est la raison pour laquelle le Fonds mondial s’est engagé à lever les barrières liées aux droits humains qui entravent l’accès aux services de santé.](#)

[Read More](#)
